

Foodora : un vote dont les résultats marquent l'histoire et annoncent des changements

Voilà 13 mois que la campagne de syndicalisation « Justice pour les livreurs et livreuses de Foodora » a été rendue publique. Et que de réalisations en si peu de temps! Il y a d'abord eu la campagne de sensibilisation et de recrutement auprès des livreurs et livreuses, qui a été suivie d'une demande d'accréditation. Jusqu'à la tenue du scrutin de représentation, il aura fallu se battre contre la campagne antisyndicale menée par Foodora. Puis la bataille s'est transportée devant la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO), où nous avons pu compter sur l'appui et la collaboration de syndicats nationaux et internationaux.

Dans un bulletin daté du 30 avril dernier, <https://www.cupw.ca/fr/fermeture-de-foodora-r%C3%A9action-du-sttp>, nous avons brossé un tableau de la campagne.

Les dons au fonds de secours se poursuivent, et les livreurs et livreuses demeurent mobilisés en vue d'une prise en charge collective de leur avenir. Foodora a mis fin à ses activités au Canada, mais les travailleurs et travailleuses continuent d'examiner leurs options.

Du nouveau?

Oui, et la plus grande nouvelle est la suivante : la CRTO a accepté, comme nous le lui demandions, de compter les votes des travailleurs et travailleuses dont l'admissibilité au scrutin n'a pas été contestée par les parties. Résultat : 88,8 % sont en faveur de l'adhésion au STTP, ce qui laisse bien peu de place aux autres bulletins pour modifier le résultat du vote. Le message des livreurs et livreuses est clair et conforme à ce que tout le monde, ou presque, sait depuis le début de la campagne, à savoir que les travailleurs et travailleuses de l'économie des petits boulot exigent des droits et que seule la syndicalisation pourra les leur apporter.

La campagne de syndicalisation a eu un impact sur les entreprises internationales de Delivery Hero, en particulier Foodora. Les clients et les travailleurs et travailleuses refusent désormais d'appuyer un modèle qui ne repose pas sur des conditions de travail respectueuses et sécuritaires. C'est un signe d'espérance de plus pour les travailleurs et travailleuses de l'économie des petits boulot à l'échelle mondiale.

Les leçons apprises

La campagne « Justice pour les livreurs et livreuses de Foodora » a fait comprendre aux employeurs de l'économie des petits boulot, une étape à la fois, qu'ils ne peuvent plus se permettre d'ignorer les droits des travailleurs et travailleuses et de les considérer à tort comme des travailleurs et travailleuses autonomes et profiter ainsi des échappatoires contenues dans les lois du travail. À long terme, l'économie des petits boulot ne peut fonctionner que si les employeurs font preuve de respect et acceptent leurs responsabilités d'employeurs.

Il faut que, partout dans le monde, l'économie des petits boulot sorte de sa précarité et cela se fera. Il y aura de plus en plus de contestations juridiques, puisque, dans notre société, le cadre actuel du droit du travail n'englobe pas adéquatement l'emploi informel ou semi-formel. La volonté des travailleurs et travailleuses à se syndiquer viendra réparer les failles du système et obligera les lois à rattraper le retard.

Une lutte qui nous concerne tous

Il ne faut pas oublier que ce ne sont pas seulement les services gérés par des applications mobiles qui minent les droits des travailleurs et travailleuses en les soumettant à une automatisation accrue et en profitant de leur flexibilité, de leur isolement et de leur fragmentation. Les employeurs, y compris Postes Canada,



sont attirés par les raccourcis et tout ce qui réduit leurs coûts de main-d'œuvre, en faisant jouer la concurrence entre les travailleurs et travailleuses. Les mauvaises conditions de travail et les salaires médiocres dans les lieux de travail du secteur de la logistique menacent d'abaisser les normes dont bénéficient d'autres travailleurs et travailleuses. Il faut riposter et démontrer la nécessité de conditions de travail justes. Le STTP est fier d'être une force motrice de ce mouvement déployé à l'échelle mondiale.

Solidarité,



Jean-Philippe Grenier
3^e vice-président national

2019-2023_Bulletin n° 154

/bk sepb 225 ab scfp 1979

